

**Assemblée générale**

Soixante-quinzième session

Documents officiels

Distr. générale  
13 novembre 2020  
Français  
Original : anglais

---

**Deuxième Commission****Compte rendu analytique de la 2<sup>e</sup> séance**

Tenue au Siège, à New York, le mardi 6 octobre 2020, à 15 heures

*Président* : M. Rai ..... (Népal)*puis* : M<sup>me</sup> Danielčáková (Vice-Présidente) ..... (Slovaquie)**Sommaire**Débat général (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents ([dms@un.org](mailto:dms@un.org)) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### Débat général (suite)

1. **M. De La Mora Salcedo** (Mexique), dans une déclaration préenregistrée au format vidéo\*, dit que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a aggravé les inégalités, causé le ralentissement des économies et mis en évidence la nécessité de renforcer la coopération internationale. Le Mexique a élaboré un projet de résolution sur l'accès mondial aux médicaments, aux vaccins et au matériel médical, que l'Assemblée générale a adopté en avril 2020 et dont le contenu est toujours d'actualité. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 devrait servir de cadre de référence pour la reprise : afin d'atteindre l'objectif de reconstruire en mieux au lendemain de la pandémie, il faut faire des progrès dans les dimensions environnementale, économique et sociale du développement durable.

2. Le Mexique salue la décision de revitaliser les travaux de la Commission et préconise un dialogue direct qui sera plus qu'une tribune pour dire de belles paroles : une occasion d'aboutir à des résultats concrets. L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies devrait être une priorité non seulement pour les gouvernements, mais aussi pour tous les bénéficiaires de l'action de l'Organisation sur le terrain. À cet égard, la délégation mexicaine entend proposer des mesures visant à renforcer le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. La Commission doit s'assurer que les résolutions qu'elle adopte cadrent avec les objectifs de développement durable et qu'elles prennent en compte les besoins particuliers des groupes vulnérables.

3. Parmi les inégalités profondes mises en lumière par la pandémie, on peut citer le fait que la moitié de la population mondiale n'a pas accès à Internet. À ce propos, le Mexique réitère son engagement en faveur du Plan d'action de coopération numérique du Secrétaire général et continuera de faire avancer les discussions au

\* Le représentant du Mexique a fait une déclaration préenregistrée au format vidéo, en raison des circonstances exceptionnelles dans lesquelles la Commission conduit ses travaux pendant la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale et conformément aux modalités d'organisation des travaux de la Commission (A/C.2/75/L.1) et aux dispositions énoncées dans le document de séance établi par le Bureau concernant les travaux de la Commission à la soixante-quinzième session (A/C.2/75/CRP.2). Le texte de cette déclaration est consigné dans le compte rendu analytique de séance par commodité uniquement, sans que cela ne crée de précédents pour les sessions à venir.

sein du Groupe des Amis des technologies numériques, dont il est coprésident.

4. En septembre 2020, le Mexique est devenu le premier pays à émettre une obligation garantie durable liée aux objectifs de développement durable, une démarche d'avant-garde en matière de financement à des conditions favorables et un exemple à suivre.

5. **M. Popolizio** (Pérou) dit qu'il faudrait considérer la crise sanitaire et économique causée par la pandémie de COVID-19 comme une occasion à saisir pour trouver des solutions globales aux problèmes structurels des pays et reconstruire en mieux, sans faire de laissés-pour-compte. L'ONU est le meilleur forum où l'on peut coordonner une solution internationale cohérente, à la faveur de laquelle des mesures seraient prises en vue de mettre fin au protectionnisme et à la méfiance, le but étant d'atténuer les effets économiques de la pandémie. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour éradiquer la pauvreté et faire en sorte que les soins médicaux et le vaccin contre la COVID-19, lorsqu'il y en aura, soient considérés comme des biens publics universels.

6. Les plans de relèvement économique adoptés par les pays permettront à ceux-ci de commencer à se remettre sur la voie de la mise en œuvre du Programme 2030, à l'orée de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable. À ce propos, le Pérou salue les initiatives financières lancées sous la houlette du Canada, du Costa Rica et de la Jamaïque, qui visent à promouvoir une reprise plus durable et plus inclusive. Dans le cadre de ces initiatives, une attention particulière doit être accordée aux pays à revenu intermédiaire afin de s'assurer que les récents progrès politiques, économiques et sociaux, que ces pays ont accomplis au prix de grands efforts, ne sont pas annulés. Le Pérou privilégie une croissance économique qui soit non exclusive, équitable et durable, et lors de la présentation de son deuxième examen national volontaire au forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui s'est tenu en juillet 2020, il a mis en avant les progrès qu'il a accomplis. L'orateur déplore le fait que, en raison des circonstances du moment, le forum n'a pas adopté de déclaration ministérielle.

7. La pandémie a aggravé la crise environnementale, ce qui fait qu'il est d'autant plus nécessaire de prendre des mesures sans attendre. La tendance généralement admise à faire passer la croissance économique avant tout expose de plus en plus les sociétés et les économies. Le financement de l'action climatique demeure primordial ; les mécanismes tels que le Fonds vert pour le climat devraient disposer des ressources et des

capacités nécessaires pour prendre des décisions efficaces, en tenant pleinement compte des intérêts des pays en développement dans les processus décisionnels. Faisant partie des 10 pays les plus hyperdivers du monde et étant un pays producteur de cultures vivrières essentielles à la sécurité alimentaire dans le monde, le Pérou sait qu'il est primordial de protéger la biodiversité. En 2019, le pays a organisé, conjointement avec la Colombie, un sommet présidentiel qui a donné lieu au Pacte Leticia pour le développement durable et la protection de l'Amazonie.

8. La réduction des risques de catastrophe doit continuer d'être une des premières priorités de la communauté internationale. On devrait donc faire une place à la gestion des risques de catastrophe dans tous les plans de relèvement de l'après-COVID-19, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).

9. La revitalisation des méthodes de travail de la Commission étant primordiale, l'orateur exhorte les délégations à présenter des résolutions concises, précises et pragmatiques.

10. **M. Kabba** (Sierra Leone) dit que les pays en situation particulière sont les plus durement touchés par la COVID-19, qui leur a causé des problèmes tels que la baisse des investissements, des échanges commerciaux et des envois de fonds, l'alourdissement de la dette et la réduction de la marge de manœuvre budgétaire, ce qui restreint davantage leur capacité de réaction déjà limitée. Les effets dévastateurs de la pandémie sur l'économie ont porté un coup à la mise en œuvre du plan de développement à moyen terme de la Sierra Leone pour la période 2019-2023 et obéré son budget pour 2020. Le Gouvernement sierra-léonais a élaboré un programme de relèvement économique à court terme et un plan d'intervention sanitaire et sociale ; il a également pris d'autres mesures visant à atténuer les effets de la pandémie et à préserver la stabilité macroéconomique et financière du pays.

11. Le multilatéralisme et la solidarité mondiale sont aujourd'hui plus importants que jamais, et en l'occurrence, la création du Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement est encourageante. Les entités des Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble doivent réagir de toute urgence face à cette crise socio-économique et humanitaire, ce qui implique qu'elles apportent aux pays qui en ont besoin, les pays les moins avancés en particulier, un appui financier et technique pouvant faire la différence. Afin qu'ils soient durables, les plans de relèvement devraient être alignés sur le Programme 2030 et l'Accord de Paris conclu au titre de

la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et les partenariats public-privé devraient être intensifiés pour une économie mondiale plus équitable.

12. En dépit des difficultés rencontrées par la Sierra Leone, le Gouvernement continue de mettre en œuvre son plan de développement à moyen terme. Après une année de mise en œuvre, le pays a placé parmi ses premières priorités les objectifs 4 (éducation de qualité) et 16 (justice et institutions efficaces) des objectifs de développement durable, sans négliger les autres objectifs. Il a consacré 21 % de son budget aux efforts visant à rendre les enseignements primaire et secondaire gratuits pour tous, l'accent étant mis sur l'éducation des filles. L'autonomisation des femmes, autre levier essentiel du développement du pays, est également placée parmi les priorités.

13. **M<sup>me</sup> Ortez** (Honduras) dit que les mesures de distanciation physique et la nécessité d'instaurer un confinement font mal aux pays tant sur le plan économique que social. Avec la fermeture des frontières et l'interruption des chaînes de valeur mondiales, l'économie de la région Amérique latine et Caraïbes devrait se résorber d'environ 4 % en 2020. La crise aggrave les inégalités préexistantes, rendant certains individus et ménages particulièrement vulnérables, surtout dans les pays en développement.

14. Le Gouvernement hondurien a mis en œuvre un plan d'atténuation des effets de la COVID-19, dont les premières mesures visent à circonscrire le virus et à renforcer le système de santé. Il a également pris des mesures pour limiter les effets de la pandémie sur la performance macroéconomique et pour garantir que les familles les plus vulnérables disposent des produits de première nécessité. Néanmoins, il est probable que le pays connaisse une récession. Compte tenu de l'ampleur du secteur informel au Honduras, il est possible que de nombreux travailleurs et entreprises soient exposés à une perte partielle ou totale de gain, ce qui affecterait considérablement leur bien-être dans un contexte où 64,7 % de la population vit déjà sous le seuil de pauvreté. Ces pertes auront à leur tour des répercussions sur la demande intérieure, ce qui nuira davantage aux entreprises et à la performance économique générale.

15. En dépit de la crise actuelle, le Honduras reste attaché à la mise en œuvre du Programme 2030, surtout en ce début de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable. Outre la pandémie, les pays en développement sont confrontés à de nombreux problèmes : les effets des changements climatiques, l'aggravation des inégalités, la persistance des poches de pauvreté et de famine, l'urbanisation

rapide et la dégradation de l'environnement sont autant de facteurs qui augmentent le nombre de personnes aux prises avec la faim et la pauvreté. Il est nécessaire de passer à des sociétés durables et résilientes, dans lesquelles les ressources naturelles limitées sont gérées de manière durable et chaque personne a accès aux services de base.

16. La réduction de l'accès des pays à revenu intermédiaire aux financements à des conditions favorables est préoccupante au vu des demandes croissantes et des nouveaux problèmes de développement auxquels ils font face à mesure que leurs revenus augmentent. C'est pourquoi il faut se servir d'indicateurs multidimensionnels afin d'évaluer avec précision le niveau de développement de chacun de ces pays, en faisant ressortir les complexités et les diversités, et de faciliter la répartition appropriée des ressources. La pandémie de COVID-19 offre une occasion de reconstruire en mieux et de parvenir à une mondialisation équitable, dans le respect des droits et de la dignité de tous. Le Programme 2030 oblige les pays à repenser le développement : il faut envisager d'autres moyens de mesurer le progrès, de classer les pays et de répartir les ressources. Il offre une occasion de transformer le monde.

17. **M. Woodroffe** (Royaume-Uni), s'exprimant par visioconférence, dit que la poursuite des réformes du système des Nations Unies pour le développement et de la revitalisation des travaux de la Commission est d'un grand intérêt, compte tenu du rôle important que joue l'Organisation. Le Royaume-Uni a résolument participé au financement du multilatéralisme tout au long de la pandémie et a contribué plus d'un milliard de dollars à la riposte internationale. Une semaine auparavant, le Premier Ministre a annoncé que le pays verserait, à titre de contribution, 600 millions de dollars supplémentaires au mécanisme de garantie de marché COVAX et 400 millions de dollars à l'Organisation mondiale de la Santé au cours des quatre prochaines années. Le Royaume-Uni a également doublé son prêt au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du Fonds monétaire international (FMI) et a contribué à hauteur de 190 millions de dollars aux subventions pour l'allègement de la dette. Le pays reste le troisième plus grand donateur du système des Nations Unies pour le développement et continue de respecter son engagement de consacrer 0,7 % de son revenu national brut au titre de l'aide publique au développement (APD).

18. Passé la phase d'urgence de la pandémie de COVID-19, la communauté internationale devrait se concentrer sur une reprise durable, inclusive, résiliente et verte afin de créer un monde meilleur pour les

générations futures. À cet égard, le Royaume-Uni continuera de se faire le défenseur de l'approche tenant compte des questions de genre définie dans le Programme 2030. Des progrès doivent être accomplis en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes et des filles, en faisant en sorte que toutes les filles aient accès à un enseignement de qualité sur une période de 12 ans, et il faut davantage agir en faveur de la santé sexuelle et procréative et des droits y relatifs. Il est primordial de resserrer davantage les liens entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

19. L'année qui précède la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques doit être une année d'engagement et d'action, le but étant de prévenir la dégradation, de réduire les émissions, d'accroître la résilience et d'intensifier les efforts pour une croissance verte, inclusive et résiliente face aux changements climatiques. Le Royaume-Uni accueillera un sommet ambitieux en décembre 2020 en partenariat avec l'ONU et, en 2021, il mettra à profit ses présidences de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties et du Groupe des Sept pour continuer de faire avancer les initiatives relatives aux changements climatiques.

20. Les besoins des pays les plus vulnérables, dont les vulnérabilités intrinsèques ont été aggravées par la crise, doivent être pris en compte dans tous les efforts de relèvement. En tant que co-dirigeant du groupe de discussion sur le thème « la nécessité de reconstruire sur des bases plus durables », dans le cadre de l'Initiative pour le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après, le Royaume-Uni continuera d'accorder la priorité aux besoins de ces pays. Au début de l'année 2020, le Royaume-Uni a lancé, avec la Suisse, un appel à l'action en faveur des envois de fonds, initiative dans laquelle il a reçu un appui en provenance de toutes les régions du monde. Plus tard, en octobre 2020, il organisera, en partenariat avec les petits États insulaires en développement, une conférence sur l'accès aux financements à des conditions favorables. Au sein du Groupe des Vingt (G20), il s'est fait le champion de l'élargissement de l'accès à l'Initiative de suspension du service de la dette et a plaidé sans réserve en faveur de la prolongation de l'Initiative. Tous les membres du G20 doivent rigoureusement mettre en œuvre l'Initiative et, afin d'en assurer le succès, se conformer aux normes les plus élevées en matière de transparence de la dette.

21. Les principes de l'efficacité du développement restent plus que jamais d'actualité. Le renforcement de la transparence et la lutte contre la corruption sont les éléments fondamentaux d'une croissance économique

durable. Cependant, l'aide à elle seule ne permettra pas d'atteindre les objectifs de développement durable. Comme convenu par les États Membres lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, il est nécessaire de renforcer la mobilisation des ressources nationales, de tirer parti des investissements du secteur privé et de produire des données de meilleure qualité, ventilées, pouvant orienter les prises de décisions.

22. **M. Grigoryan** (Arménie) dit que la Commission devrait jouer un rôle majeur dans la définition du processus de relèvement après la pandémie et dans la reconstruction en mieux, en se servant du Programme 2030 comme cadre de référence. Les progrès accomplis dans la réforme du système des Nations Unies pour le développement sont encourageants, ils permettront à l'Organisation de mieux aider les États à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

23. Malheureusement, certains États ont décidé de profiter des vulnérabilités provoquées par la pandémie pour mettre à exécution leurs menaces de longue date de recourir à la force, en violation flagrante de l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial. Le 27 septembre 2020, les forces armées azerbaïdjanaises, épaulées par des acteurs extérieurs et des combattants terroristes étrangers, ont lancé une attaque de grande envergure sur toute la longueur de la ligne de confrontation avec le Haut-Karabakh. Des dizaines de morts et des centaines blessés sont à déplorer parmi la population civile dans l'agression perpétrée actuellement par l'Azerbaïdjan. Des zones de peuplement civiles et des infrastructures critiques ont été détruites, ce qui a créé de graves risques pour l'environnement. L'Azerbaïdjan a ouvertement rejeté les appels de la communauté internationale à cesser les hostilités et à s'engager en faveur de la paix : il continue plutôt de mettre en danger des vies humaines et de menacer le droit au développement des habitants de la région.

24. L'Arménie attache une grande importance à la mise en œuvre intégrale du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024, d'autant plus que les pays en développement sans littoral seront parmi les plus touchés par la pandémie. À ce sujet, l'adoption, le 25 septembre 2020, de la marche à suivre pour l'accélération de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne est une étape essentielle.

25. L'Arménie a présenté son deuxième examen national volontaire au forum politique de haut niveau qui s'est tenu le 10 juillet 2020. L'ambitieux programme de réforme du Gouvernement prend en compte les

objectifs de développement durable et porte presque sur tous les domaines de la société, mais il met particulièrement l'accent sur la défense des droits de l'homme, la garantie de l'état de droit, la lutte contre la corruption, l'amélioration de l'administration publique et la promotion du développement économique et social. Les objectifs à long terme du pays en matière de développement socio-économique, éducatif et humain sont définis dans la stratégie de transformation de l'Arménie pour 2050. Le Gouvernement a donné la priorité à l'investissement dans les ressources humaines et à l'utilisation des talents comme moteurs du développement, en mettant l'accent sur l'innovation technique et le développement du secteur des technologies de l'information et des communications.

26. **M. Srivihok** (Thaïlande) dit que le Programme 2030 devrait être le cadre sur lequel s'appuie le principe de reconstruire en mieux et appelle à une action collective pour accélérer sa mise en œuvre en ce début de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable. Les stratégies de relèvement doivent être axées sur l'être humain, en particulier sur les plus vulnérables afin d'éviter que les inégalités persistantes ne s'enracinent davantage. Il est crucial de garantir la protection sociale et l'accès aux services essentiels à tous, tout en continuant à investir dans l'anticipation des crises pouvant survenir plus tard. Les méthodes de diagnostic et de traitement de la COVID-19 ainsi que les vaccins contre la maladie doivent être considérés comme des biens publics universels, auxquels l'accès est garanti à tous.

27. La réalisation des objectifs de développement durable doit être adaptée aux priorités des collectivités locales, celles-ci doivent être habilitées à utiliser leur expérience et leur expertise pour relever les défis concrets auxquels elles font face. L'approche adoptée par la Thaïlande pour atteindre les objectifs, appelée « philosophie de l'économie de suffisance », est fondée sur le développement humain et le renforcement de la résilience. Le pays entend continuer de faire profiter les autres de son approche, notamment par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.

28. En tant que zoonose, la COVID-19 rappelle avec force que l'humanité doit revoir la relation qu'elle entretient avec la nature. Il est peut-être nécessaire de repenser les modèles économiques et financiers actuels afin de relever les défis liés à l'environnement, tout en favorisant la croissance. La Thaïlande s'efforce de mettre en place une économie biologique, circulaire et verte, qui facilitera la réalisation des objectifs de développement durable par l'utilisation de la science, de la technologie et de l'innovation.

29. Elle a toujours fait siennes les réformes visant à rendre le système des Nations Unies pour le développement plus efficace, plus responsable et plus réactif, et elle se félicite de la réaction rapide des entités du système face à la pandémie. Elle s'engage à verser 100 000 dollars au Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement à titre de participation à la lutte contre la COVID-19 et aux efforts de relèvement, en vue de concourir à une réponse socio-économique rapide dans les pays à revenu intermédiaire et les pays à faible revenu, et encourage les autres pays à contribuer. Concernant l'avenir, l'examen quadriennal complet de 2020 doit pousser le système des Nations Unies pour le développement à produire des résultats plus concrets. Les pays comptent sur les entités du système pour les aider à préserver les acquis du développement, à trouver des solutions aux problèmes existants et naissants, et à renforcer les actions en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable.

30. **M. Fernandez De Soto Valderrama** (Colombie) dit que, en raison des effets négatifs de la COVID-19, il est encore plus crucial que la communauté internationale s'engage davantage et accélère son action en faveur de la mise en œuvre du Programme 2030. En outre, la crise climatique a clairement mis en évidence les liens entre la santé humaine, la nature et les écosystèmes, ce qui fait que les pays en développement, touchés de manière disproportionnée, doivent relancer leur économie de manière durable, en y faisant une place à la résilience face aux changements climatiques et à une faible émission de carbone. En limitant le réchauffement de la planète à 1,5°C d'ici 2030, on reconstruira des économies plus durables et plus inclusives, on réduira les risques de catastrophe et on freinera la perte de biodiversité. En tant que pays hyperdivers, la Colombie reste fermement attachée à l'Accord de Paris et à l'adoption d'un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 efficace et ambitieux. Elle a récemment signé l'Engagement des dirigeants pour la nature, par lequel plus de 70 chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à prendre des mesures urgentes pour la protection et la restauration de l'environnement jusqu'en 2030.

31. Une action multisectorielle est nécessaire pour l'accroissement de la productivité et la création d'emplois. À cet égard, des mécanismes devraient être mis en place pour répondre aux besoins des entreprises en liquidités, l'accent étant mis sur les petites et moyennes entreprises. La Colombie place parmi ses priorités l'accroissement des exportations, notamment celles liées aux services de partage du savoir et à l'économie créative. Il est également crucial de faire des progrès dans le domaine du commerce électronique, des

chaînes de valeur, de la technologie et des investissements étrangers directs, ce qui va dans le sens des recommandations de l'Organisation de coopération et de développement économiques, à laquelle la Colombie a adhéré en 2020. La Colombie reste attachée à la mise en commun des bonnes pratiques par le truchement de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, ce qui constitue une occasion extraordinaire d'agir en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable.

32. Il convient d'accorder l'attention qu'il faut aux axes thématiques des travaux de la Commission dans le nouveau projet de résolution sur l'examen quadriennal complet qui doit couvrir la période allant de 2021 à 2024. La Colombie reste convaincue de l'importance du multilatéralisme pour parvenir au développement, à la paix et à la sécurité mondiale.

33. **M. Malik** (Inde) dit que l'Inde, lors de la présentation de son deuxième examen national volontaire au forum politique de haut niveau en juillet 2020, a décliné ses programmes de développement, qui prennent en compte la vision internationale définie dans le Programme 2030. Grâce à des initiatives économiques et sociales, l'Inde a sorti plus de 271 millions de personnes de la pauvreté et, depuis 2015, plus de 400 millions de nouveaux comptes bancaires ont été ouverts pour les pauvres. Dans le cadre d'une initiative de la campagne « Clean India », plus de 110 millions de toilettes ont été construites dans les zones rurales en vue d'améliorer l'assainissement dans tout le pays, et 5 millions de personnes bénéficient d'une couverture sanitaire dans le cadre du programme « Ayushman Bharat », le plus grand régime d'assurance médicale au monde.

34. L'Inde a confirmé son rôle de premier plan dans le domaine de la protection de l'environnement en organisant la treizième réunion de la Conférence des parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, en février 2020, et la quatorzième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, en septembre 2019. Le pays s'est fixé pour objectif de ne plus utiliser de plastique à usage unique d'ici 2022 et de parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres d'ici 2030. Toutefois, il est important de veiller à ce que les initiatives liées à l'environnement tiennent compte et contribuent au renforcement des conventions environnementales soigneusement négociées, qui représentent la volonté collective et les responsabilités communes mais différenciées des États. Cela dit, l'Inde ne souscrit pas à la tendance récente qui consiste à occulter les engagements pris par les pays développés et à rendre

moins nets les différences et l'équilibre entre ces conventions. Il est tout aussi important de résister aux tentatives d'établir un lien entre les questions environnementales et des questions ne concernant pas l'environnement.

35. L'Inde a lancé plusieurs initiatives en matière d'énergie propre, parmi lesquelles l'élargissement de l'accès aux combustibles de cuisson propres pour en faire bénéficier plus de 80 millions de foyers et un plan de production de 450 gigawatts d'énergie renouvelable d'ici 2030. Cependant, il faut être plus sensible aux bouquets énergétiques de certains pays, le choix desquels est souvent indépendant de la volonté de ces derniers. Le passage d'une forme d'énergie à une autre demande des dépenses énormes, et le fait de diaboliser des pays sans leur accorder le temps qu'il leur faut pour procéder à une transition progressive est contre-productif.

36. La vision du Premier Ministre d'une Inde autonome a été déterminante dans la réponse du pays face à la pandémie, qui consiste en un plan de relance de plus de 300 milliards de dollars, assorti de mesures visant à protéger les vies et les moyens de subsistance. L'Inde a donné une assistance médicale à plus de 150 pays, s'est engagée à verser une contribution de 15 millions de dollars à Gavi Alliance et a mis en place le fonds de secours COVID-19 de l'Association sud-asiatique de coopération régionale en versant une contribution initiale de 10 millions de dollars. En tant que premier pays producteur de vaccins, le pays entend mettre ses capacités de production et de distribution à la disposition de l'humanité tout entière.

37. Résolument attachée à la coopération Sud-Sud, l'Inde s'est employée à faire la promotion de l'Alliance internationale pour l'énergie solaire et de la Coalition pour une infrastructure résiliente face aux catastrophes ; elle participe également au financement des pays en développement en contribuant au Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement, doté de 150 millions de dollars.

38. La pandémie est pour l'humanité une occasion de s'améliorer. De même, la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable doit inspirer le changement, plutôt que d'être seulement une décennie de relèvement.

39. **M. Sparber** (Liechtenstein) dit que les lourdes conséquences de la COVID-19, conjuguées à la crise climatique et à la perte de biodiversité qui ne faiblissent pas, montrent clairement que les progrès accomplis jusque-là dans la réalisation des objectifs de développement durable sont insuffisants. Si on avait anticipé en investissant davantage dans la mise en place

d'institutions efficaces, responsables et transparentes, de systèmes de santé et de systèmes sociaux, ainsi que dans des initiatives relatives à l'environnement, le monde serait plus à même de faire face à la pandémie actuelle et aux menaces futures.

40. Les principes d'inclusion, d'équité, de croissance et de durabilité qui sous-tendent les objectifs de développement durable sont essentiels pour la reconstruction en mieux. La réalisation de l'objectif 16, en particulier, qui porte sur la promotion de l'état de droit et la mise en place d'institutions efficaces, jouera un rôle crucial dans l'adoption d'une solution efficace et durable, et dans la prévention de crises futures. Le Liechtenstein partage l'avis du Secrétaire général sur la nécessité de rétablir la confiance dans les institutions, qui doivent avoir des dirigeants responsables pour agir en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable. Le pays est également convaincu de l'important rôle de coordination que joue l'ONU dans la mise en œuvre du Programme 2030.

41. La traite des personnes et l'esclavage moderne sont en hausse en raison des effets sociaux et économiques généralisés de la COVID-19. Alors que de plus en plus de familles s'enfoncent dans l'extrême pauvreté, les enfants issus des communautés défavorisées sont beaucoup plus exposés au travail, au mariage et à la traite des enfants. Pour la première fois depuis 20 ans, les progrès réalisés au niveau mondial en matière de réduction du travail des enfants risquent fortement d'être annulés. Le Gouvernement liechtensteinois et le secteur privé du pays sont fermement résolus à s'attaquer aux courants financiers découlant de l'esclavage moderne et de la traite des personnes et, à cette fin, ils ont mis en place une initiative publique-privée appelée « Initiative FAST pour la mobilisation du secteur de la finance contre l'esclavage et la traite ». Ils ont également élaboré un plan d'intervention en faveur des acteurs financiers afin de contribuer à l'éradication de l'esclavage, notamment par la promotion de modes de financement durables et novateurs, de prêts et d'investissements responsables, ainsi que par la conformité et la réglementation. L'Assemblée générale, en particulier la Deuxième Commission et le forum politique de haut niveau pour le développement durable, le Conseil de sécurité, les pays du G20 et d'autres acteurs compétents peuvent jouer un rôle important dans la mobilisation d'un soutien politique en faveur du plan d'intervention et peuvent aider à rendre sa diffusion plus facile.

42. Les courants financiers provenant d'activités criminelles non seulement privent les gouvernements et les citoyens de ressources financières pouvant être consacrées au développement durable, mais ils

fragilisent également l'état de droit et les institutions publiques. Les fonds provenant du trafic de drogues et d'armes ainsi que de la traite des personnes sont souvent utilisés plus tard dans d'autres activités illégales telles que le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les différentes facettes de ces flux financiers illicites doivent donc être analysées de manière claire, afin de pouvoir se servir des résultats de cette analyse pour mettre en place des réponses politiques efficaces. Classer les courants financiers sous le terme générique « flux financiers illicites » risque de poser un problème de clarté et de compréhension du concept, ce qui, par contrecoup, entame l'efficacité des réponses politiques.

43. **M<sup>me</sup> Oh** Hyunjoo (République de Corée), s'exprimant par visioconférence, estime qu'il convient de prendre des mesures multilatérales et de renforcer la coordination des politiques macroéconomiques pour faire en sorte que la crise de la COVID-19 ne conduise à une récession mondiale durable. Elle ajoute qu'il est également essentiel de garantir une bonne coordination afin de préserver les chaînes de valeur mondiales et le libre-échange, en se fondant sur le système commercial multilatéral régi par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La République de Corée s'efforce de protéger les chaînes d'approvisionnement mondiales contre les perturbations et de faciliter les mouvements transfrontières essentiels de personnes.

44. En juillet 2020, le Gouvernement a mis en place une nouvelle stratégie en faveur d'une croissance durable dans l'ère post-COVID-19, le « New Deal coréen », qui vise à instaurer une économie à faible émission de carbone, écologique, axée sur le numérique et plus équitable et inclusive. D'ici à la fin 2020, la République de Corée présentera une version actualisée de sa contribution déterminée au niveau national au titre de l'Accord de Paris, et espère dévoiler prochainement sa stratégie à long terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En 2021, elle organisera également le deuxième sommet de l'initiative Partnering for Green Growth and the Global Goals 2030 (Partenariat pour la croissance verte et les objectifs mondiaux 2030). Avec le concours du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la première Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus a été célébrée dans quatre villes en septembre 2020.

45. La pandémie permet de réaliser à quel point les partenariats multipartites sont utiles. Les efforts considérables déployés par la République de Corée en vue de tester, de tracer et de traiter la population, dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, n'auraient pas été efficaces sans la mise en place de partenariats solides avec le secteur privé. Il importe donc de continuer de

coopérer avec un large éventail d'acteurs, notamment des personnes issues de la société civile, les jeunes, des représentants du secteur privé, des philanthropes, les médias et les universités.

46. Lors de la négociation du projet de résolution sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement, les États Membres doivent veiller à ce que les progrès accomplis depuis l'adoption de l'examen de 2016 soient intégrés et pérennisés. La mise en place d'une approche renforcée à l'échelle du système, articulée autour de conseils en matière d'élaboration de politiques intégrées et d'un appui aux programmes, contribuera à équilibrer les compromis et à créer des synergies entre les différentes priorités. Les coordinateurs résidents, dont les pouvoirs ont été renforcés, doivent favoriser la cohérence des équipes de pays et renforcer les liens entre les activités humanitaires, de développement et de consolidation de la paix.

47. **M. Valtýsson** (Islande) dit que la pandémie de COVID-19 a avant tout frappé les plus vulnérables et que les personnes qui ne bénéficient pas de filets de protection sociale mettront plus de temps à se relever de ses effets socioéconomiques. À l'aube de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, il est impératif de consolider les progrès déjà accomplis, aussi déséquilibrés et insuffisants soient-ils, et d'intensifier les efforts là où ils sont le plus nécessaires, notamment en ce qui concerne l'insécurité alimentaire, la détérioration du milieu naturel et les inégalités persistantes et généralisées.

48. L'orateur dit que la durabilité est la clé de la prospérité de son pays : le respect des ressources naturelles et la promotion de l'égalité des genres et des droits humains ont permis à l'Islande d'enregistrer une croissance socioéconomique rapide et relativement inclusive. Dans le cadre de sa politique étrangère et de sa coopération internationale au service du développement, l'Islande met donc l'accent sur le développement durable, notamment en s'efforçant de lutter contre les changements climatiques, de réduire les inégalités entre les genres et de garantir le respect des droits humains pour tous. En tant que co-responsable de la Coalition d'action du Forum Génération Égalité contre la violence basée sur le genre, l'Islande exhorte les autres pays à œuvrer pour l'égalité des genres, notamment en garantissant un accès universel aux soins et aux droits en matière de santé sexuelle et procréative et en luttant contre la violence sexuelle et fondée sur le genre. Tous les pays doivent accorder une plus grande attention à celles et ceux dont les droits fondamentaux sont menacés, tels que les lesbiennes, les gays, les

bisexuels, les transgenres et les intersexes, ainsi que d'autres groupes vulnérables.

49. Depuis le début des années 1900, l'Islande s'est attachée à améliorer la qualité des terres et à limiter la dégradation des sols, qui est à l'origine de nombreux problèmes sociétaux urgents. Le pays continue d'appuyer la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, notamment par le truchement du Groupe d'Amis pour les questions de désertification, de dégradation des sols et de sécheresse. L'orateur dit que les solutions les plus efficaces sont parfois peu coûteuses, simples et fondées sur la nature, à l'instar de la restauration des terres.

50. Alors que s'ouvre le nouveau cycle de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement, la Commission doit faire en sorte que le nouveau projet de résolution fournisse des orientations significatives et tournées vers l'avenir, compte tenu des temps difficiles à venir. Elle doit également poursuivre le processus de revitalisation de ses méthodes de travail afin de s'assurer que ses travaux sont pleinement en phase avec le Programme 2030 et de ne plus débattre de questions devenues obsolètes. L'Islande reste pleinement attachée à la mise en œuvre du Programme 2030 et à une reconstruction plus efficace et plus écologique, tant sur son territoire qu'à l'étranger.

51. **M<sup>me</sup> Moldoisaeva** (Kirghizistan) dit que son Gouvernement reste déterminé à mettre en œuvre le Programme 2030 par le truchement de ses plans et stratégies nationaux, dans la limite des ressources dont il dispose. L'aide internationale, en particulier celle apportée par l'Organisation des Nations Unies, d'autres organisations internationales et les institutions de Bretton Woods, continue de jouer un rôle majeur à cet égard. Le Kirghizistan a présenté son premier examen national volontaire au forum politique de haut niveau en juillet 2020.

52. En raison de la pandémie de COVID-19, il a fallu prendre des mesures supplémentaires pour appuyer la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier des mesures liées au financement du développement et à l'allègement de la dette. La restructuration de la dette extérieure, axée sur les échanges de créances dans le cadre de projets liés aux soins de santé, à la protection de l'environnement et à la transition vers une économie verte, permettrait de libérer des ressources supplémentaires au profit de la lutte contre la COVID-19, de manière à permettre aux États Membres de mieux se relever et de manière plus durable. Le renforcement de la coopération internationale, en vue de lutter contre la corruption,

d'accroître la transparence financière et d'assurer la restitution des ressources transférées illégalement permettrait également aux pays en développement d'accéder plus facilement aux ressources financières dont ils ont besoin pour lutter contre la pandémie.

53. La reprise des échanges commerciaux, qui ont été perturbés par la pandémie, est tout aussi capitale. Étant donné que les pays en développement dépendent des importations de certaines marchandises essentielles, notamment les médicaments, les États Membres ne devraient imposer que les restrictions nécessaires et proportionnées à la libre circulation desdites marchandises. Le Kirghizistan se tient prêt à participer aux consultations sur l'actualisation de la résolution annuelle sur le commerce international et le développement, qui devrait contribuer à remédier à la crise commerciale.

54. L'oratrice dit que son Gouvernement applique systématiquement les principales dispositions du Cadre de Sendai et qu'il continuera d'appuyer les initiatives et les résolutions de l'Organisation des Nations Unies visant à faire face à la menace de catastrophes naturelles. Face à la nécessité de renforcer la coopération internationale pour trouver des solutions efficaces et durables aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, le Kirghizistan a signé et ratifié l'Accord de Paris. Le Gouvernement se félicite de ce que le Programme 2030 mette l'accent sur les pays montagneux, compte tenu de la place particulière qu'il accorde à la préservation des écosystèmes montagneux fragiles.

55. Considérant que la plupart des écosystèmes de la Terre transcendent les frontières, la délégation kirghize a décidé de proposer un nouveau projet de résolution intitulé « La nature transcende les frontières : la coopération transfrontalière est un facteur clé de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité », en vue de préserver la biodiversité par le développement de la coopération.

56. La délégation kirghize soutient les efforts de rationalisation des travaux de la Commission et espère que les principaux points de l'ordre du jour seront pleinement examinés au cours de la présente session.

57. **M. Hermida Castillo** (Nicaragua) déclare qu'au vu des conséquences économiques et sociales dévastatrices de la pandémie, il importe plus que jamais d'établir un véritable partenariat mondial fondé sur le multilatéralisme et la solidarité. Toutefois, la coopération visant à contrecarrer les effets de la COVID-19 ne doit pas remplacer les moyens de mise en œuvre du Programme 2030, notamment ceux destinés à éradiquer la pauvreté. Le droit au développement est

universel, et le principe de responsabilités communes mais différenciées est essentiel à l'exercice de celui-ci. Les pays développés doivent respecter leurs engagements en matière d'APD en fournissant des ressources financières supplémentaires, prévisibles et adéquates, ainsi qu'en assurant le transfert des technologies et en procédant à un renforcement des capacités, de manière à permettre aux pays en développement de continuer de se développer.

58. Le Nicaragua a réussi à faire reculer son taux de pauvreté de manière significative, celui-ci étant passé de 48,3 % en 2007 à 24,9 % en 2017, grâce à des programmes et projets sociaux et économiques. Il se classe en outre parmi les cinq meilleurs pays au monde en matière de parité des genres. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a classé le Nicaragua au troisième rang mondial des pays comptant le plus grand nombre de femmes dans la fonction publique, et l'égalité des genres a été renforcée par une politique d'État prioritaire.

59. Les efforts déployés par les pays en développement pour éradiquer la pauvreté sont freinés par la mise en place de mesures coercitives unilatérales qui, dans le contexte de la pandémie, constituent des crimes contre l'humanité, si bien que leur suspension immédiate est impérative. Des mesures urgentes d'allègement de la dette sont également essentielles pour éviter que la crise de la dette publique ne s'inscrive dans la durée.

60. Il est urgent de tendre vers un modèle équitable et solidaire en matière de commerce et de développement social, économique et financier. Les pays développés doivent adapter leurs modes de production et de consommation non durables et respecter les engagements qu'ils ont pris à l'égard des pays en développement. Il convient de prendre des mesures ambitieuses pour mettre en œuvre l'Accord de Paris et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les pays développés doivent endosser leurs responsabilités historiques en proposant des mesures efficaces pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et ainsi limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. Ils doivent également allouer les ressources financières nécessaires pour permettre aux pays en développement de prendre des mesures d'adaptation et d'atténuation et les aider à faire face aux pertes et aux préjudices causés par le réchauffement climatique.

61. Le Nicaragua s'attache tout particulièrement à renforcer le soin apporté aux richesses naturelles des écosystèmes et de la faune, leur protection, leur

conservation et leur utilisation responsable, au moyen de solutions créatives fondées sur la nature et favorisant le développement durable et local.

62. **M. Niang** (Sénégal) dit que le thème de la session en cours ne saurait être plus pertinent compte tenu de la crise provoquée par la COVID-19, qui devrait entraîner une baisse de 4,9 % de la croissance mondiale. La communauté internationale devrait s'appuyer sur le Programme 2030 pour reconstruire en mieux après la pandémie. Toutefois, bien que des progrès aient été accomplis en matière d'éducation, de santé et d'assainissement, entre autres, il n'en demeure pas moins que le recul est manifeste dans certains autres domaines, notamment l'insécurité alimentaire et l'environnement.

63. Dans les dix années à venir, les travaux devront s'articuler autour de trois priorités, de manière à réduire les inégalités, à éliminer la pauvreté et à instaurer la paix sociale et la sécurité économique. Premièrement, le financement du développement est une urgence. Les six groupes de discussion établis dans le cadre de l'Initiative pour le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après ont proposé des actions à mener concernant l'élaboration de politiques concrètes en matière de financement extérieur, de liquidités et de stabilité financière mondiales, de vulnérabilité de la dette, d'engagement des créanciers du secteur privé et de flux financiers illicites. L'orateur dit que d'autres efforts liés au financement sont en cours, à l'instar de l'Initiative de suspension du service de la dette, qu'il faudrait élargir et prolonger au moins au-delà de 2021. Il ajoute qu'il faut encourager les banques multilatérales de développement à soutenir de manière proactive les économies en développement, et que le financement du développement devra nécessairement intégrer le défi numérique et des solutions innovantes en faveur de l'environnement.

64. L'orateur dit qu'en deuxième lieu, il convient d'inscrire la protection de l'environnement et la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature au rang de priorités dans les plans de relance. Le financement de la lutte contre les changements climatiques permet aux pays en développement de privilégier les politiques vertes. Les pays développés doivent faire tout leur possible pour mobiliser les 100 milliards de dollars par an qu'ils se sont engagés à verser à partir de 2020. Comme l'a déclaré le Président de l'Assemblée générale lors du Sommet sur la biodiversité, la pandémie de COVID-19 offre la possibilité de s'acheminer vers un « relèvement vert », qui pourrait contribuer à créer des perspectives commerciales estimées à 10 000 milliards de dollars et 395 millions d'emplois d'ici à 2030.

65. L'orateur estime qu'en troisième lieu, il est nécessaire de renforcer la coopération et le multilatéralisme, qui servent de boucliers pour protéger le monde des crises majeures.

66. Enfin, étant donné que le télétravail n'est pas chose aisée que les petites délégations ne sont pas en mesure de couvrir toutes les réunions, la Commission doit s'efforcer de terminer ses travaux dans les délais impartis.

67. **M<sup>me</sup> Mwangi** (Kenya) déclare qu'à l'aube de la décennie d'action pour les objectifs de développement durable, le Kenya reste déterminé à intensifier son action mondiale, locale et individuelle pour accélérer la mise en place de solutions durables aux défis les plus difficiles du monde. La science, la technologie et l'innovation sont indispensables au développement durable. En effet, la pandémie a mis en évidence la nécessité d'éliminer de toute urgence la fracture numérique, qui passe par le renforcement de la coopération internationale via des transferts de technologies et des activités de renforcement des capacités.

68. L'oratrice dit que dans le cadre du programme de développement national, intitulé Kenya Vision 2030, son Gouvernement se focalise actuellement sur la mise à disposition de logements décentes et abordables, l'augmentation de la production manufacturière, la mise en place d'une couverture sanitaire universelle, la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous les Kényans. Depuis l'adoption du Programme 2030, le Kenya a fait des progrès remarquables dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté, les soins de santé, l'éducation, l'égalité des genres, l'eau salubre et l'assainissement, l'énergie propre, la résilience aux changements climatiques et les villes et établissements humains durables. Le Kenya a fait part de ces progrès en juillet 2020, lorsqu'il a présenté son deuxième examen national volontaire au forum politique de haut niveau.

69. Alors que le financement du programme national de développement continue de susciter des difficultés, le Kenya se félicite des discussions en cours sur le financement du développement durable, notamment la Réunion de haut niveau sur le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après, qui s'est tenue récemment. La pandémie a sapé les politiques budgétaires des pays et, par conséquent, la mobilisation des ressources intérieures a été paralysée au Kenya. Néanmoins, la crise pourrait être propice à des réformes susceptibles d'aboutir à une augmentation des recettes fiscales. Par exemple, bon nombre d'entreprises et de travailleurs se sont inscrits pour

bénéficier des plans de relance économique mis en place en raison de la COVID-19, ce qui a permis au pays de régulariser le secteur non structuré de l'économie et d'élargir ainsi sa base d'imposition.

70. Quelques jours avant le Sommet sur la biodiversité, le Kenya a co-organisé le Leaders' Event for Nature and People (sommet des chefs d'État et de gouvernement consacré à la nature et à la population), dans le cadre duquel il s'est joint à plus de 70 dirigeants du monde pour souscrire au Leaders' Pledge for Nature (engagement des dirigeants en faveur de la nature). En tant que pays mégadivers, le Kenya est particulièrement conscient de la nécessité de réduire de toute urgence son empreinte écologique mondiale. Chaque année, les changements climatiques coûtent au Kenya environ 3 % de son produit intérieur brut (PIB), appauvrissant ainsi des millions de personnes et réduisant à néant les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs. Le Kenya co-organisera la Conférence des Nations Unies sur les océans, prévue en 2021. Toutes les délégations sont invitées à participer à la conférence, afin de mettre la science et l'innovation au service de la conservation, de l'utilisation durable des océans et de l'économie bleue. Le dialogue de haut niveau sur l'énergie, qui doit se tenir en 2021, offrira une occasion d'accélérer les mesures visant à atteindre l'objectif 7, relatif à l'accès à l'énergie.

71. **M. Abdelaal** (Égypte) déclare que le plan établi pour son pays en 2016, intitulé Egypt Vision 2030, a permis d'entreprendre des réformes économiques, juridiques, institutionnelles et structurelles ambitieuses qui ont déjà exercé une influence sur les indicateurs de développement et ouvrent des possibilités de travail décent, améliorent le niveau de vie et autonomisent les femmes et les jeunes. L'Égypte a présenté ses examens nationaux volontaires au forum politique de haut niveau en 2016 et en 2018. Éluë à la présidence du Groupe des 77 et de la Chine lors de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, l'Égypte a largement contribué aux efforts visant à réformer le système des Nations Unies pour le développement. L'Agence égyptienne de partenariat au service du développement a lancé un certain nombre de programmes de renforcement des capacités en Afrique et s'inscrit en ce sens dans la continuité de l'action soutenue menée par l'Égypte en faveur de la coopération Sud-Sud.

72. Les délibérations de la Commission concernant l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement ont permis d'améliorer le système des Nations Unies pour le développement en renforçant le système des coordonnateurs résidents, en répondant mieux aux besoins des pays et en mettant en place des mécanismes

de financement novateurs. L'orateur exhorte les États et les institutions financières internationales à respecter, et de préférence à surpasser, leurs engagements en matière d'APD. En mars 2020, l'Égypte a lancé une initiative visant à inviter les pays du G20 à prendre des mesures pour alléger le fardeau de la dette des pays africains pendant la crise de la COVID-19. L'orateur dit qu'une action multilatérale est également nécessaire pour lutter contre les flux financiers illicites. Alors que la pandémie de COVID-19 menace de réduire à néant les progrès accomplis dans le monde entier en matière de développement, la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour combler la fracture numérique et diversifier les mécanismes de financement.

73. Les changements climatiques ont des conséquences particulièrement graves pour les États en développement. Dans la région du Sahel, qui englobe l'Égypte, l'agriculture durable et la sécurité alimentaire sont menacées par la désertification et la sécheresse. Il est nécessaire de prendre des mesures de bonne foi et d'adopter une vision à long terme en matière de gouvernance des cours d'eau transfrontaliers, pour faire en sorte que les États de l'estuaire ne pâtissent pas d'un manque de coordination entre les États du bassin. Les changements climatiques doivent être envisagés en trouvant un équilibre entre les mesures d'atténuation et les mesures d'adaptation. L'Égypte a organisé la quatorzième session de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique, qui s'est tenue en 2018, et se réjouit du renforcement continu du cadre de la biodiversité pour 2021 et après.

74. **M. Teklu** (Éthiopie) dit que la mise en place d'un partenariat mondial revitalisé est indispensable pour atteindre les objectifs de développement durable : les pays développés doivent redoubler d'efforts pour respecter leurs engagements, à savoir fournir un soutien financier et technique au renforcement des capacités des pays en développement, en particulier ceux qui se trouvent dans des situations particulières. L'Éthiopie se dit par conséquent satisfaite de l'organisation, il y a peu, de la Réunion de haut niveau sur le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après.

75. Au cours des dix dernières années, l'Éthiopie a mis en œuvre des politiques intégrées en faveur des pauvres et a récemment commencé à enregistrer des résultats encourageants : la qualité de vie de la population s'améliore et le pays affiche une croissance économique rapide. Cependant, la pandémie est en passe de réduire à néant les progrès accomplis, comme c'est le cas dans de nombreux pays en développement. La capacité des pays en développement à gérer durablement et à assurer le service de la dette, en particulier, a été mise à mal. Il est nécessaire de faire

preuve d'ambition en ce qui concerne la réduction du fardeau insoutenable de la dette, dans la mesure où les pays en développement ne disposent d'aucune marge de manœuvre pour atténuer les chocs financiers causés par la crise.

76. L'Éthiopie accorde à la question des changements climatiques toute l'attention qu'elle mérite, étant donné que le pays est très touché par ce phénomène et qu'il est en première ligne de la lutte contre ses conséquences dévastatrices. L'appauvrissement de la biodiversité a atteint un niveau alarmant et pourrait avoir des répercussions sur les objectifs de développement durable. En tant que partie au Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique, l'Éthiopie a fait des progrès significatifs eu égard à la mise en place de cadres juridiques et institutionnels, à la sensibilisation aux ressources génétiques et à la promotion de l'accès à ces dernières, ainsi qu'à la mise en place de systèmes de partage des avantages qui en découlent. L'orateur explique qu'il s'inquiète de la nouvelle tendance selon laquelle certains acteurs délaissent les régimes bilatéraux de partage des avantages découlant de l'accès aux ressources au profit de régimes multilatéraux.

77. Dans le cadre des mesures collectives visant à reconstruire en mieux et de manière plus écologique, il convient de mettre en place un système des Nations Unies pour le développement qui soit doté de ressources suffisantes et qui soit pertinent, cohérent, efficace et efficace. À cet égard, les équipes de pays doivent continuer de bénéficier de ressources et d'effectifs adéquats afin d'être en mesure de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, conformément aux besoins et aux priorités recensés à l'échelle nationale. L'examen quadriennal complet de 2020 offre donc une occasion majeure d'atteindre cet objectif. Les pays en situation particulière doivent disposer de conditions favorables et d'un soutien international suffisant pour mettre en œuvre leurs politiques nationales en matière de développement. La coopération Sud-Sud sera également essentielle à cet égard.

78. **M<sup>me</sup> Juul** (Norvège) dit que les mesures de riposte du système des Nations Unies pour le développement et des banques multilatérales de développement à la crise actuelle sont remarquables. Le renforcement de la coopération au niveau des pays, sous la direction des coordinateurs résidents, et le recours à des sources flexibles de financement, par le système de développement, indiquent que les réformes du système portent déjà leurs fruits. Toutefois, étant donné que la

pandémie risque de réduire à néant des années de progrès, des mesures décisives sont nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable. L'APD ne suffit pas ; il convient de mobiliser le secteur privé. Il faut lutter contre la corruption, l'évasion fiscale et les autres formes de flux financiers illicites ; renforcer l'application du principe de responsabilité financière, la transparence et l'intégrité ; faire face aux difficultés liées à l'augmentation du poids de la dette – le moratoire en cours sur la dette pour les pays les plus pauvres ne doit être qu'un point de départ.

79. Les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et l'appauvrissement de la biodiversité freinent la réalisation des objectifs et leurs effets se font principalement ressentir dans les pays vulnérables. La pandémie a mis en évidence et exacerbé les inégalités structurelles, notamment la fracture numérique. Face à ces inégalités, la communauté internationale doit s'efforcer de ne pas faire de laissés-pour-compte. Elle doit également établir une corrélation entre l'aide humanitaire, le développement à long terme et la consolidation de la paix, tout en veillant à ce que les droits humains, la démocratie, la bonne gouvernance, l'état de droit et l'égalité des genres soient au cœur des mesures de riposte et de relèvement.

80. Afin de bâtir un système des Nations Unies pour le développement plus collaboratif, cohérent, intégré, responsable et efficace, les discussions relatives à l'examen quadriennal complet devraient s'articuler autour de huit priorités. Premièrement, renforcer le rôle du système des Nations Unies en tant que dépositaire des valeurs universelles inscrites dans la Charte des Nations Unies et des normes et standards internationaux. Deuxièmement, assurer la mise en œuvre des réformes déjà adoptées. Troisièmement, donner aux coordonnateurs résidents les moyens de s'acquitter de leur rôle de responsables stratégiques des équipes de pays. Quatrièmement, renforcer la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les pays, par le truchement des piliers que sont la consolidation de la paix, le développement et l'aide humanitaire. Cinquièmement, le système des Nations Unies doit adopter des mesures de riposte coordonnées, fondées sur le Programme 2030 et associant les banques multilatérales de développement, pour faire face à la COVID-19. Sixièmement, renforcer les mesures visant à prévenir les chocs externes et à améliorer la résilience face aux changements climatiques. Septièmement, l'Organisation des Nations Unies doit utiliser son pouvoir de mobilisation pour aider les pays à établir des partenariats en vue de la réalisation des objectifs. Enfin, les États Membres doivent fournir un financement souple et prévisible.

81. **M. Akram** (Pakistan) dit que lorsque le vaccin contre la COVID-19 sera disponible, celui-ci devra être abordable et équitable. Malgré les contraintes financières auxquelles le Pakistan doit faire face, son Premier ministre a établi un plan de relance de plus de 8 milliards de dollars, soit 3 % du PIB, pour soutenir les pauvres et maintenir l'économie à flot. Une stratégie de « confinement intelligent » a permis au pays de contrôler la propagation du virus. Toutefois, les mesures prises au niveau national sont insuffisantes. Alors que les pays développés ont mobilisé 13 000 milliards de dollars pour relancer leurs économies, les pays en développement éprouvent des difficultés à réunir ne serait-ce qu'une fraction des 2 500 milliards de dollars dont ils auraient besoin pour se relever.

82. En avril 2020, le Premier ministre du Pakistan a lancé une initiative mondiale d'allègement de la dette, devant faire partie des outils les plus rapides permettant d'octroyer une marge de manœuvre budgétaire aux pays en développement. Le Pakistan a ensuite co-présidé le groupe de discussion consacré à la dette et à la COVID-19, mené dans le cadre de l'Initiative pour le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après. Pour le Pakistan, il est essentiel qu'un accord soit conclu sur les mesures d'urgence suivantes : prolonger l'initiative de suspension du service de la dette lancée par le G20 et ce, pour au moins une année supplémentaire ; faire en sorte que les apports nets issus des banques multilatérales de développement soient égaux ou supérieurs à la suspension de la dette ; procéder à l'annulation ou la restructuration majeure de la dette des pays les moins avancés ; établir des conditions de financement favorables largement étendues par l'intermédiaire de l'Association internationale de développement et d'autres institutions préférentielles ; mettre en place des rachats et des échanges de dettes dans les domaines du climat, des objectifs de développement durable et de la santé ; mobiliser le secteur privé par le truchement d'un mécanisme de trésorerie et de soutenabilité, dont la création a été proposée par la Commission économique pour l'Afrique ; et, surtout, accorder une nouvelle émission de droits de tirage spéciaux à hauteur de 500 milliards de dollars et la réaffectation des quotas inutilisés en faveur des pays en développement.

83. Il est également nécessaire de recenser les mesures politiques qui seront essentielles à l'édification de l'économie de demain. Au nombre des besoins essentiels figurent la restructuration de l'architecture financière afin de garantir une plus grande équité et une meilleure efficacité ; un régime fiscal international équitable et l'arrêt des flux financiers illicites ; un système commercial équitable et axé sur le

développement sous l'égide de l'OMC ; une croissance stimulée par l'investissement, en particulier dans les infrastructures durables ; l'alignement du système de propriété intellectuelle sur les objectifs de développement durable ; la transition des économies des pays en développement vers l'ère du numérique.

84. Enfin, il faut agir de manière concertée pour éviter la catastrophe climatique imminente. Moyennant un soutien financier et technologique adéquat, et en se fondant sur le principe des responsabilités communes mais différenciées, les pays en développement pourraient édifier des modèles économiques durables sans sacrifier la croissance. Ils pourraient également contribuer à la réalisation des objectifs liés au climat, notamment par le truchement d'initiatives axées sur l'environnement, à l'instar du plan élaboré par le Premier ministre en vue de planter 10 milliards d'arbres, en privilégiant les énergies renouvelables et en garantissant l'efficacité énergétique.

85. **M. Vongnorkeo** (République démocratique populaire lao) déclare que les déstructurations économiques et sociales causées par la pandémie, associées aux catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et à l'inégalité croissante des revenus au sein des pays et entre eux, menacent de compromettre sérieusement le développement à long terme à tous les niveaux. Cette constatation est particulièrement vraie pour les pays en développement, qui sont largement tributaires du commerce international pour garantir une croissance économique bénéfique pour tous, l'éradication de la pauvreté, la mise en œuvre d'autres priorités nationales de développement ainsi que du Programme 2030.

86. La République démocratique populaire lao n'épargne aucun effort pour atténuer les effets de la crise et pérenniser les progrès accomplis jusque-là dans la réalisation des objectifs de développement durable. Cependant, il ne fait aucun doute que les conséquences immédiates et à long terme de la pandémie, qui ont affecté les moyens de subsistance et les efforts faits dans les domaines de l'éradication de la pauvreté, de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de la protection sociale, ont entraîné un déclin de la croissance économique et un ralentissement de la progression vers la réalisation de ces objectifs.

87. Dans ce contexte, une réponse mondiale unie et un engagement renouvelé en faveur du multilatéralisme sont essentiels. Il est nécessaire d'évaluer l'impact socio-économique de la COVID-19 et les partenaires de développement, le système des Nations Unies, les institutions financières internationales et les autres parties prenantes doivent également fournir un soutien.

La République démocratique populaire lao reste déterminée à éradiquer la pauvreté et à parvenir au développement durable. Elle compte sur les partenaires pour continuer à soutenir ses efforts de développement national et est prête à travailler en étroite collaboration avec la communauté internationale pour gagner la bataille contre la COVID-19, pour restaurer et accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable et reconstruire en mieux.

88. *M<sup>me</sup> Danielčáková (Slovaquie), Vice-Présidente, prend la présidence.*

89. **M<sup>me</sup> Rodríguez Abascal** (Cuba) fait remarquer que la pandémie de COVID-19 a effacé une grande partie des progrès – certes insuffisants – accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030, et que la réponse apportée jusque-là par la communauté internationale montre la faiblesse du multilatéralisme qui est menacé. La crise actuelle a mis en évidence la nécessité de renforcer le multilatéralisme, la solidarité et la coopération en tant que fondements des relations internationales ainsi que de garantir le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international. La mise en œuvre intégrale et en temps voulu du Programme 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai, entre autres instruments importants, restera illusoire tant que les gouvernements continueront à prendre des mesures unilatérales, isolationnistes, coercitives et protectionnistes au détriment de l'humanité dans son ensemble, et en particulier du monde en développement. Les problèmes mondiaux exigent la recherche de solutions mondiales, par et pour tous les États, sans discrimination ni exclusion politique, économique ou autre. Elles doivent également tenir compte des différentes réalités nationales, des capacités et des niveaux de développement, ainsi que de l'égalité souveraine de tous les États Membres.

90. Même si les ressources, la technologie et les moyens nécessaires pour assurer des solutions durables, à long terme et profitant à tous sont désormais disponibles, ils ne sont pas utilisés. Les pays développés doivent commencer à honorer systématiquement les engagements qu'ils ont pris en matière d'APD et il faut mettre en place une nouvelle architecture financière et trouver une solution durable et à long terme au problème de la dette des pays en développement, qui a déjà été payée plusieurs fois. Le traitement spécial et différencié accordé aux pays en développement doit être renforcé et la communauté internationale ne doit pas continuer à entraver l'exercice par les populations de leur droit au développement. L'Accord de Paris et son programme de

travail doivent être mis en œuvre afin de sauver la planète pour les générations à venir et aucun pays n'est en droit de rejeter unilatéralement sa responsabilité internationale ou historique ni d'ignorer la dette écologique qu'il a contractée envers les générations futures.

91. En d'innombrables occasions, la communauté internationale a refusé l'imposition de mesures coercitives unilatérales au motif qu'elles sont incompatibles avec le droit international et la Charte des Nations Unies. Néanmoins, depuis 60 ans, le peuple cubain est soumis à de telles mesures en raison de l'embargo économique, commercial et financier illégal, immoral, injuste et génocidaire imposé par le gouvernement des États-Unis d'Amérique. Ses effets se sont intensifiés avec l'activation extraterritoriale du titre III de la loi Helms-Burton et les nouvelles mesures imposées en 2020, sur fond de pandémie. Toutefois, malgré ces circonstances défavorables, Cuba a poursuivi l'exécution de son plan de développement, qui couvre la période allant jusqu'à 2030.

92. **M. Dai Bing** (Chine) est d'avis que la communauté internationale doit redoubler d'efforts dans plusieurs domaines pour mieux reconstruire. Premièrement, elle doit poursuivre sur la voie de la mondialisation afin de créer une économie mondiale ouverte. Ce faisant, elle doit aborder des questions telles que l'écart de richesse et les inégalités en matière de développement, et trouver le juste équilibre entre économie planifiée et économie de marché, équité et efficacité, croissance et répartition des revenus, ainsi que technologie et emploi, afin de garantir un développement complet et équilibré pour le bien de tous. Elle doit préserver le régime commercial multilatéral instauré dans le cadre de l'OMC, rejeter l'unilatéralisme et le protectionnisme, et veiller au fonctionnement stable et harmonieux des chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales.

93. Deuxièmement, la communauté internationale doit renforcer la coopération pour faire face au ralentissement économique mondial. Il est nécessaire d'appliquer des politiques monétaires et fiscales coordonnées et efficaces et de faire du développement une priorité de la politique macroéconomique mondiale. Les pays développés doivent honorer leurs engagements en matière d'aide au développement et les ressources qui y sont consacrées doivent être pleinement mobilisées, notamment en optimisant l'utilisation des droits de tirage spéciaux du FMI.

94. Troisièmement, il est important d'améliorer la gouvernance et de mieux se préparer à relever les défis mondiaux, notamment en sauvegardant le système

international et en réformant le système des Nations Unies pour le développement. Il convient d'accorder la priorité à une consultation approfondie, à la coopération et au partage des bénéfices afin de garantir que tous les pays jouissent des mêmes droits et des mêmes chances et appliquent des règles communes. Les préoccupations des pays en développement doivent être mieux prises en considération, et ceux-ci doivent avoir davantage voix au chapitre dans la gouvernance économique mondiale.

95. Quatrièmement, la communauté internationale doit s'engager sur la voie du développement vert et d'une reprise qui soit solide. Elle doit accélérer la lutte contre les changements climatiques et préserver la biodiversité, tout en favorisant une transition mondiale vers une économie verte et sobre en carbone.

96. Au prix d'énormes efforts, la Chine a été en mesure de maîtriser la COVID-19 et de relancer son économie, qui devrait croître en 2020. Dans un esprit de solidarité, elle fournira deux milliards de dollars d'aide internationale au cours des deux prochaines années et mettra également pleinement en œuvre l'initiative de suspension du service de la dette lancée par le G20 et soutiendra sa prolongation. En outre, elle a annulé la dette des pays africains au titre des prêts sans intérêt qui doivent arriver à échéance d'ici la fin 2020.

97. La Chine s'est résolument prononcée en faveur de l'innovation et du développement de l'économie numérique, de la 5G et de l'intelligence artificielle et a proposé l'Initiative mondiale pour la sécurité des données. Elle a l'intention d'augmenter sa contribution prévue déterminée au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris, de s'efforcer de faire en sorte que ses émissions de dioxyde de carbone atteignent un pic avant 2030 et de viser la neutralité carbone d'ici 2060. D'ici à la fin de 2020, la Chine aura sorti de la pauvreté tous les habitants des zones rurales vivant actuellement sous le seuil de pauvreté, atteignant ainsi avec dix ans d'avance l'objectif du Programme 2030 consistant à éradiquer la pauvreté. Elle est disposée à partager son expérience avec d'autres pays en développement, à approfondir la coopération Sud-Sud et à parvenir à un développement commun en coopérant dans le cadre de l'initiative « Une Ceinture et une Route ».

98. La Chine soutient pleinement le rôle joué par l'Organisation des Nations Unies dans les affaires internationales. En conséquence, elle accordera 50 millions de dollars au Plan de réponse humanitaire global Covid-19 et 50 millions de dollars à la phase III du Programme de coopération Sud-Sud entre la Chine et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Elle prolongera également le Fonds d'affectation spéciale de l'ONU pour la paix et le

développement de cinq ans au-delà de 2025, créera un centre mondial des Nations Unies pour la connaissance et l'innovation dans le domaine géospatial et mettra en place un centre international de coordination des recherches sur les mégadonnées concernant les objectifs de développement durable.

99. **M. Costa Filho** (Brésil) explique que l'augmentation de la faim dans le monde est l'une des conséquences néfastes de la pandémie. À cet égard, le Brésil joue un rôle majeur pour assurer la sécurité alimentaire mondiale à l'aide de technologies innovantes et durables et produire plus de produits de base en utilisant moins de terres. En 40 ans, la production agricole du Brésil a enregistré une hausse de 385 %, alors que sa surface agricole n'a augmenté que de 32 %. Seulement 30 % du territoire du pays est exploité pour l'agriculture et l'élevage, ce qui lui permet de protéger des écosystèmes importants tels que le biome amazonien. Sa législation environnementale est l'une des plus strictes au monde, et son plan de développement agricole à faible émission de carbone prévoit des crédits à des conditions préférentielles pour les agriculteurs qui utilisent des technologies sans incidence sur le climat. La superficie totale réservée à la protection de la végétation endémique est supérieure à celle de l'ensemble du territoire de l'Union européenne.

100. Malheureusement, il y aura beaucoup à faire en termes de commerce agricole pour reconstruire en mieux et assurer la sécurité alimentaire : les barrières tarifaires et non tarifaires élevées foisonnent et les subventions agricoles massives dans les pays développés mettent non seulement en danger l'environnement et contribuent à la dégradation des terres, mais entravent également le développement de secteurs agricoles prospères dans le monde en développement. Par conséquent, les prix des denrées alimentaires ont augmenté ce qui a freiné les progrès en matière d'éradication de la pauvreté et de sécurité alimentaire. Pour reconstruire en mieux il sera nécessaire d'éliminer les obstacles systémiques à la réalisation d'objectifs communs, tels que la sécurité alimentaire et une nutrition adéquate, mais les discours ne sont toujours pas suivis d'actions concrètes et une approche protectionniste du marché agroalimentaire persiste, en dépit de la pandémie actuelle.

101. Le bouquet énergétique du Brésil provient à 45 % de sources renouvelables, ce qui démontre la viabilité des énergies renouvelables comme alternatives aux combustibles fossiles. La situation actuelle dans le monde serait peut-être très différente si certains n'avaient pas tourné le dos aux avantages évidents des combustibles renouvelables au profit de politiques

économiques et protectionnistes à court terme au cours des 40 dernières années.

102. Pendant toute la durée de la « nouvelle normalité » temporaire à l'Organisation des Nations Unies, et compte tenu du fait qu'il est plus difficile de parvenir à un consensus sur des questions qui divisent lorsque les négociations doivent se tenir virtuellement, il est important de garantir que les documents qui émanent des travaux de la Commission reflètent de manière adéquate les positions des pays. Dans le même temps, reconstruire en mieux ne doit pas devenir un exercice sélectif au cours duquel les pays se penchent uniquement sur les questions qui les intéressent et ignorent complaisamment les autres.

103. **M<sup>me</sup> Tesfamariam** (Érythrée) souligne que la propagation imprévisible et rapide de la COVID-19 a mis à l'épreuve l'engagement de la communauté internationale en faveur du multilatéralisme. La réponse internationale a montré des faiblesses et la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable a démarré en pleine crise, rendant d'autant plus nécessaire un engagement et une solidarité accrus pour qu'il n'y ait pas de laissés-pour-compte. La Commission doit plus que jamais redoubler d'efforts pour que ses engagements fassent la différence sur le terrain et que ses débats, qui doivent reposer sur des projets de résolution concis et orientés vers l'action, soient constructifs.

104. L'Érythrée est une jeune nation qui a dû se reconstruire après l'indépendance et qui est dorénavant sur la voie de la transition vers un développement durable et inclusif à long terme. Son modèle de développement, fondé sur la justice sociale, a contribué à combler les écarts économiques et sociaux hérités de l'indépendance, à renforcer l'unité nationale et à stimuler la croissance et le développement socio-économiques, mais beaucoup reste encore à faire. L'action du gouvernement est axée sur le soutien aux secteurs les plus vulnérables de la population, y compris les personnes vivant dans les zones rurales. Même s'il a beaucoup fait pour jeter les bases d'une croissance économique durable, il devra redoubler d'efforts pour atténuer les effets de la pandémie et de l'infestation imminente de criquets pèlerins dans la région.

105. L'Érythrée déploie des efforts acharnés pour parvenir au développement durable dans toutes ses dimensions et reste déterminée à construire une nation harmonieuse qui réponde aux aspirations et aux attentes de toute sa population.

106. **M. Mimouni** (Algérie) explique que le plan des Nations Unies pour soutenir la réponse immédiate à la COVID-19 doit être exécuté en complément de la

décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable : ils devraient tous deux avoir pour objectif de remettre le monde sur la voie de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le développement durable est inscrit dans la nouvelle Constitution algérienne, laquelle devrait être votée le 1<sup>er</sup> novembre 2020. Son gouvernement met en place un cadre national pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, le Programme 2030 devrait être bientôt incorporé dans les lois de finances annuelles nationales, et un cadre juridique est actuellement élaboré pour encourager et faciliter sa mise en œuvre.

107. La pandémie a rappelé l'importance du multilatéralisme pour garantir qu'aucun pays ou individu ne soit laissé pour compte. La coopération Sud-Sud, que le gouvernement a intégrée dans sa stratégie nationale de développement, doit également être renforcée pour soutenir l'indépendance économique des pays en développement. Cependant, elle ne peut se substituer à la coopération Nord-Sud et le développement des pays du Sud exige que l'équité et le progrès social soient élevés au rang de priorités et que leur souveraineté et leur égalité dans les relations économiques et politiques avec les pays du Nord soient respectées. La mise en œuvre du programme d'action d'Addis-Abeba devrait être au cœur de l'action entreprise pour exécuter le Programme 2030.

108. La Réunion de haut niveau sur le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après a fourni à la communauté internationale une excellente occasion de souligner l'importance de la prévisibilité, de la transparence et de l'inclusivité dans le système commercial multilatéral, des efforts conjoints engagés pour lutter contre les flux financiers illicites et faciliter la restitution des avoirs volés à leur pays d'origine, de l'action collective pour faire face à l'augmentation de la vulnérabilité des pays en développement face à la dette, de l'aide au développement et des autres moyens de financement à des conditions de faveur pour soutenir les pays en développement.

109. L'Algérie attache une grande importance à la pleine application de la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement et des résolutions subséquentes du Conseil économique et social à cet égard. Sa délégation s'engage à participer de manière constructive aux négociations sur l'examen quadriennal complet des politiques afin de s'assurer de l'adoption d'une politique pertinente en ce qui concerne le système de développement en vue de l'examen du

système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui aura lieu plus tard dans l'année.

110. **M. Kadiri** (Maroc) dit que le Maroc a présenté en 2020 son deuxième examen national volontaire au forum politique de haut niveau. Le pays a connu un développement sans précédent au cours des deux dernières décennies et il continue à mettre en œuvre les politiques, les stratégies et les mécanismes nécessaires pour que personne ne soit laissé pour compte. Un comité spécial du développement a été chargé d'élaborer un nouveau pacte social et de redynamiser l'économie nationale.

111. En réponse à la crise actuelle, le Maroc a rapidement mis en place des mesures multidimensionnelles pour faire face aux conséquences sanitaires, humaines et socio-économiques de la pandémie. Le Roi a veillé à ce que le peuple marocain bénéficie d'un soutien important, en particulier les groupes les plus touchés. Un fonds COVID-19 a été créé pour soutenir le système de santé et l'économie et pour atténuer l'effet de la pandémie sur les ménages, les entreprises et les groupes vulnérables, y compris les nouveaux chômeurs et les personnes travaillant dans l'économie informelle.

112. Fermement convaincu du rôle clé joué par les partenariats mondiaux dans la réalisation des objectifs de développement durable, le Maroc a fait de la coopération Sud-Sud un pilier de sa politique étrangère, en mettant l'accent sur la coopération avec d'autres pays africains. Dans le contexte de la COVID-19, le Roi a lancé une initiative au niveau des chefs d'État et de gouvernement des pays d'Afrique pour établir un cadre opérationnel dans le contexte des efforts conjoints de lutte contre la pandémie. Le Maroc a également fourni une assistance médicale à la Commission de l'Union africaine et à plus de 20 pays d'Afrique. Dans ce même esprit de solidarité, il ne ménagera aucun effort pour que la Commission apporte à l'Afrique tout le soutien dont elle a besoin pour parvenir à un développement durable et répondre efficacement à la pandémie.

113. Les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement alimentaires ont entraîné des pénuries pour certains produits dans les régions les plus défavorisées, et en particulier en Afrique. Le Maroc représentera l'Afrique au sein du comité consultatif créé en vue du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 et, à ce titre, fera tout son possible pour promouvoir les intérêts des pays dont les secteurs agroalimentaires sont en crise.

114. Le Maroc soutiendra pleinement les travaux de la Commission sur le changement climatique et la transition énergétique et s'engage également à

contribuer de manière significative aux initiatives internationales, régionales et africaines en faveur du développement durable, de la préservation de la biodiversité, de l'accès à l'énergie, du développement social et de l'agriculture durable. Lors de la présente session, le Maroc présentera le projet de résolution bisannuel sur l'écotourisme pour l'éradication de la pauvreté et la protection de l'environnement, et le projet de résolution quinquennal sur un code mondial d'éthique du tourisme.

115. **M. Thapa** (Népal) fait observer que la pandémie a d'autant plus marginalisé les pays en situation particulière et l'interruption du tourisme et des transferts de fonds, combinée aux perturbations des chaînes d'approvisionnement et du commerce, a rendu la sortie de la catégorie des pays les moins avancés beaucoup plus difficile. Outre reconstruire en mieux, il est essentiel de s'éloigner du modèle économique actuel, non durable. Les préoccupations des pays les plus pauvres et les plus vulnérables doivent être au centre du discours sur le développement, et les partenaires du développement, le système des Nations Unies et les autres parties prenantes doivent renforcer leur appui pour permettre à ces pays de faire face à la crise actuelle et d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030.

116. M. Thapa signale que le Népal a présenté son deuxième examen national volontaire au forum politique de haut niveau en 2020. Un système des Nations Unies pour le développement robuste et revitalisé est indispensable pour soutenir les efforts faits au niveau national pour instaurer un développement durable et un redressement économique vigoureux, c'est pourquoi le prochain examen quadriennal complet des politiques sera particulièrement important. La pandémie ne doit pas servir de prétexte pour changer les règles du jeu ou justifier l'inaction face à des questions urgentes telles que les changements climatiques ou les inégalités sociales et économiques. Malgré les émissions négligeables de son pays, les répercussions des changements climatiques pèsent lourdement sur la vie des Népalais. Même si la lutte contre les changements climatiques est une responsabilité collective, les principaux émetteurs ont le devoir d'intensifier leur action pour qu'elle soit à la mesure de leurs émissions, conformément à l'Accord de Paris.

117. La crise actuelle a considérablement restreint les déplacements des personnes, et les technologies numériques sont devenues une bouée de sauvetage pour beaucoup. Cependant, une grande partie de la population mondiale n'a pas accès à ces technologies et si les inégalités flagrantes en matière d'accès ne sont pas comblées, elles ne feront que s'accroître. Face à la

pandémie, il est essentiel de faire montre de la volonté politique nécessaire et de redoubler d'efforts pour ne laisser personne de côté. À cet égard, les débats de la Commission contribueront à définir des orientations politiques et à revoir les ambitions à la hausse.

118. **M. Al-Khaqani** (Iraq) indique que l'Iraq a présenté son premier examen national volontaire au forum politique de haut niveau en 2019 et qu'il soumettra le deuxième en 2021. Toutefois, les efforts de développement de son pays se heurtent à de multiples obstacles, comme la pandémie de COVID-19, les charges encourues dans le cadre de sa lutte contre le terrorisme et la diminution de 23 % de la production de pétrole dont il est convenu avec l'Organisation des pays exportateurs de pétrole en avril 2020, ce qui entraînera d'importants déficits budgétaires au cours des prochaines années.

119. Les débats de la Commission sur l'examen quadriennal complet devraient permettre d'améliorer encore le système des Nations Unies pour le développement, notamment de parvenir à une représentation géographique plus équilibrée des coordonnateurs résidents et à une augmentation du nombre d'experts des pays hôtes employés par les organismes des Nations Unies.

120. L'Iraq attend avec intérêt le dialogue de haut niveau sur l'énergie prévu pour 2021 conformément à la résolution [74/225](#) de l'Assemblée générale, et se félicite des efforts déployés par le Secrétariat et ONU-Énergie pour préparer cet événement.

121. L'Iraq souhaite attirer l'attention sur le problème des tempêtes de sable qui touche particulièrement son pays, car elles détruisent la végétation, perturbent le trafic aérien et exacerbent les problèmes respiratoires. Cette question a revêtu une importance accrue à la lumière de la pandémie de COVID-19. M. Al-Khaqani a également insisté sur la nécessité de prévoir un mécanisme de gestion des cours d'eau transfrontières.

122. **M. Kim** Song (République populaire démocratique de Corée) constate que des relations économiques internationales qui ne sont pas équitables, qui aggravent considérablement l'endettement et qui débouchent sur des conflits et l'imposition de mesures coercitives unilatérales, empêchent les pays en développement d'atteindre leurs objectifs. Par ailleurs, leur situation a été exacerbée par la crise sanitaire mondiale, associée à des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes.

123. La Commission a pour mandat d'essayer de remédier à ces problèmes, et les gouvernements de tous les États doivent assumer pleinement leurs

responsabilités en matière de développement économique. Chaque pays doit appliquer le modèle et la stratégie de développement qui sont les mieux adaptés à sa situation et aux besoins et intérêts de sa population. Les relations économiques internationales devraient être fondées sur l'impartialité et le profit mutuel afin de favoriser le développement économique des pays en développement qui n'ont pas pu progresser compte tenu de l'ordre économique international qui prévaut. Affirmer que les « droits de l'homme », la « démocratie » et la « bonne gouvernance » sont des conditions préalables au développement économique n'est qu'un prétexte politique pour imposer les valeurs et les modèles de développement occidentaux.

124. En réalité, ce sont la paix et la sécurité qui sont les conditions préalables au développement économique car elles doivent prévaloir durablement si l'on veut mobiliser davantage de main-d'œuvre, de capitaux et de technologies en faveur du développement économique. L'Organisation des Nations Unies devrait jouer un rôle prépondérant dans le dialogue et les négociations relatives au développement économique international, et elle devrait veiller à ce que les accords conclus lors des grandes conférences internationales soient intégralement mis en œuvre, tout en renforçant la coopération internationale pour vaincre de tout urgence la COVID-19.

125. Rallié autour de son leader, le peuple de la République populaire démocratique de Corée contribue avec énergie à la marche en avant d'un État socialiste puissant. Le gouvernement fait tout son possible pour développer l'économie et améliorer le niveau de vie de la population. La République populaire démocratique de Corée est fière que son peuple soit résolument uni autour de son dirigeant dans les situations difficiles et qu'il s'entraide et s'encourage. Le gouvernement continuera à renforcer une coopération économique multiforme avec tous les pays qui aspirent à construire un monde pacifique et juste sur la base de l'indépendance, de l'égalité et des avantages mutuels. Sa délégation espère que des solutions pratiques seront trouvées pour améliorer la situation économique internationale par le truchement d'échange de vues entre les États Membres.

126. Le Président dit qu'en l'absence d'objection, il considère que la Commission accepte d'entendre les prochains orateurs en anglais seulement.

127. *Il en est ainsi décidé.*

128. **M<sup>me</sup> Badjie** (Gambie) déclare que la COVID-19 nuit à l'économie gambienne, étant donné que le pays doit prélever des ressources essentielles sur d'autres budgets afin de les affecter au maintien de ses fragiles infrastructures de santé. Son gouvernement a procédé à

une évaluation rapide des conséquences socio-économiques de la COVID-19 et a élaboré un plan d'intervention qui regroupe les acteurs des secteurs public et privé, la société civile, les partenaires de développement et d'autres parties prenantes. Dans le même temps, le gouvernement fait également des efforts importants pour redynamiser le système de soins de santé primaires et parvenir à une couverture sanitaire universelle.

129. En juin 2020, le gouvernement a signé un accord avec le Programme des Nations Unies pour le développement pour mettre en œuvre le Programme de développement local accéléré, visant à réduire les inégalités d'accès aux infrastructures économiques entre les zones urbaines et rurales. Le gouvernement a également mis en œuvre un nouveau programme de protection sociale dans les 30 districts les plus pauvres du pays, et a entamé l'évaluation à mi-parcours de son plan de développement national pour la période 2018-2021, en vue d'élaborer un plan de relance national solide.

130. La pandémie a exacerbé le problème de la viabilité de la dette. La Gambie a donc réitéré l'appel à l'allègement et à l'annulation de celle-ci, afin de libérer des ressources fiscales au profit d'interventions vitales et d'investissements durables dans les économies des pays en développement. Un meilleur accès au financement mondial est également nécessaire, car la plupart des pays en développement sont déjà confrontés à une pénurie de liquidités en raison du ralentissement économique. Les partenaires de développement doivent respecter leurs engagements en matière d'aide au développement, et davantage doit être fait pour soutenir les investissements du secteur privé, qui sont essentiels à la réalisation du Programme 2030.

131. La perte de biodiversité a eu un impact direct sur les conditions de vie et les moyens de subsistance des communautés en Gambie. Une nouvelle politique nationale prévoit de renforcer les capacités locales en matière de gestion durable des ressources naturelles, et le gouvernement s'emploie également à améliorer la résilience des communautés vulnérables grâce à sa politique sur les changements climatiques. La Gambie a soumis son examen national volontaire au forum politique de haut niveau en juillet 2020, à l'issue d'un processus de consultation inclusif.

132. Enfin, l'orateur indique que la Gambie a appelé à une approche plus coordonnée de la mise en œuvre du Programme 2030 et, en particulier, à un partage accru des meilleures pratiques à la lumière des défis posés par la crise actuelle.

*La séance est levée à 18 h 10.*